



FEUILLE DE CHOU MORAS

Bulletin Municipal - 2018 / 2019



VIE DE LA COMMUNE en 2018



Repas des Anciens



Voeux du Maire



Fête des Mamans



Vente de Fleurs



Commémoration du 11 novembre



Le mot du Maire

Communauté de communes : il y a 2 ans, notre commune a fusionné avec la nouvelle communauté de communes " les balcons du Dauphiné" (CCBD). La loi NOTRe a rendu obligatoire un certain nombre de compétences à la charge des communautés de communes. Parmi celles-ci, deux n'étaient pas encore au catalogue, c'est le cas pour la GEMAPI: gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Pour ce faire, la CCBD a choisi l'adhésion au syndicat de la Bourbre pour gérer et effectuer les travaux sur notre territoire. La 2ème compétence obligatoire est l'eau et l'assainissement. La loi prévoit de rendre cette compétence obligatoire au 1er Janvier 2020 ; cependant, un délai autorise les communes qui le souhaitent à transférer cette compétence aux communautés de communes au plus tard en 2026. Cette compétence est actuellement gérée pour notre commune par le syndicat du lac de Moras qui disparaîtra alors et le syndicat de Dolomieu Moncarra le remplacera .

Travaux sur la commune:

- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des lampes à LED. Cela représentera une économie sur la consommation d'électricité non négligeable. De plus, le conseil municipal a choisi de réduire de 50% l'intensité de cet éclairage entre 23h et 5h. Une 2ème tranche de travaux sera réalisée en 2019 pour arriver à un remplacement total de l'éclairage en LED .
- La commune avec le syndicat du lac de Moras ont choisi de remplacer l'assainissement actuel par un lit planté de roseaux qui desservira le hameau de Frétignier et le bourg de Moras. Ces travaux s'étaleront sur une période de 6 à 9 mois. L'année suivante après acquisition d'un terrain à Crizieu, le filtre à sable actuel sera remplacé par une petite station d'épuration du même type que celle de Frétignier.
- Une antenne de l'opérateur "Orange" a été installée sur la tour hertzienne et sera mise en service avant la fin de l'année 2018. Elle permettra de sortir notre commune de la zone blanche actuelle. La totalité de la commune est concernée. Il aura fallu 10 ans de réclamations de la part de la municipalité auprès de l'opérateur Orange pour obtenir enfin un réseau de téléphonie mobile digne de ce nom.
- Travaux avec Enedis sur Frétignier : il s'agit de déplacer le transformateur et de renforcer le réseau d'électricité sur cette partie de la commune et du hameau de la Rivoire à Vénérieru. Ces travaux ont perturbé et occasionné une gêne des riverains de l'entrée de Frétignier à la sortie de la route de la Rivoire. L'entreprise Serpollet a été plusieurs fois convoquée pour faire en sorte de minimiser cette gêne et de gérer au mieux les flux de circulation pendant les travaux.
- Travaux de voirie : la commune a récupéré la compétence voirie depuis la fusion des 3 interco. A ce titre, des travaux urgents seront réalisés sur le hameau des Mangettes, le chemin de Seuillère et à Crizieu route de Saint Hilaire.
- Ecole : après des études réalisées en 2017 par un architecte urbaniste, nous avons pu constater des difficultés à utiliser les anciens bâtiments pour les aménager en classe. La solution avancée par le bureau d'étude était de créer de nouveaux espaces à la place notamment du préfabriqué dans la cour. Les coûts n'étant pas supportables pour notre budget, il s'avère néanmoins qu'une solution doit être trouvée pour enlever la classe dans le préfabriqué devenu vétuste. Une réunion avec les élus, les délégués de parents d'élèves et les instituteurs a permis de réfléchir à des améliorations avec un montant plus supportable.
- P L U, schéma d'assainissement et d'eaux pluviales : l'enquête publique s'est tenue du 17 septembre au 17 octobre en Mairie. L'enquêtrice Mme Roudier a reçu les personnes qui avaient des remarques ou des demandes concernant le PLU. A la suite de cette enquête, elle a rendu un avis favorable motivé sur notre PLU. Une réunion sera mise en place prochainement avec le bureau d'étude, les élus et les personnes publiques associées comme la DDT afin de lever les quelques avis et remarques relevés par l'enquêtrice. Ensuite une version définitive du PLU sera alors mise à l'approbation du conseil municipal.
- Travaux sur l'église : un architecte a été retenu pour faire un état des lieux chiffré. Il présentera ses conclusions et les priorités des travaux à réaliser .

Je souhaite à toute la population une très bonne année 2019.

Pensée écologique:

C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas. Victor Hugo

LES INFOS PRATIQUES

La Mairie de Moras vous accueille :

Lundi de 9H30 à 12H30
Mercredi de 13H30 à 19H

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

Une nouvelle secrétaire vous accueille en mairie.



Depuis le 14 mai 2018, après le départ de Mr Sylvain Richerd, Mme Valia Pierret occupe le poste de secrétaire de Mairie. Elle travaillait précédemment au SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) où elle a mis en place et géré le service contenant.

Ce changement de secrétaire a coïncidé avec un changement d'horaire d'ouverture de la mairie : voir ci dessus.

SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune.

Tél : 04 74 27 22 45

Email : sie-du-lac-de-moras@wanadoo.fr

Avec tous nos remerciements.

Déchèterie de Panossas

Ouverture :

le mercredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le jeudi : de 13H30 à 18H00

le vendredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le samedi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le mardi matin. Veuillez déposer vos sacs (fermés !) **le lundi à partir de 18 heures jusqu'au mardi 08 heures**.

Merci de respecter ces consignes !

N.B. : Au point d'apport volontaire situé sur la place de l'église, le recyclage et les ordures ménagères peuvent être déposés chaque jour de la semaine.

Sommaire

3 - MOT DU MAIRE

4 - INFOS PRATIQUES

5 - LA COMMUNE

11 - DEMARCHE ADMINISTRATIVE

12 - ADMR

13 - CCAS

14 - LE COMPOSTAGE

15 - SMND

16 - OPAH

17 - OPAH / ADIL

18 - LES BALCONS DU DAUPHINE

22 - OSEZ

24 - L'ECOLE

26 - LES ASSOCIATIONS

36 - CALENDRIER DES FÊTES

38 - MIGRATION DES AMPHIBIENS

LA COMMUNE

ETAT CIVIL 2018

Décès :

Naissances :

Léonie FORGIONE le 2 février
Simon GONIN le 18 mai
Arold MOUSSY le 26 juillet

Suzanne GAY *née PERRIN* le 21 janvier
Frédéric REYBOZ
Fernand MULLER le 10 mars
Josette CAVAGNIS *née BALLY* le 19 octobre
Clémence VIAL *née YVRARD* le 27 octobre

Soutien à la médiation numérique

Le Département de l'Isère a mobilisé des **volontaires en service civique** sur la période de novembre 2018 à juin 2019.

Savannah STROBBE : Je suis volontaire en service civique de la Direction Territoriale du Haut Rhône dauphinois et j'interviens sur le « soutien à la médiation numérique ».

Je vous informe que j'effectue des permanences d'aide aux démarches administratives en ligne, et, d'aide à l'utilisation d'outils informatiques à :

- Crémieu à la Maison du Département, 45 Impasse de l'Ancienne Gare, le mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous au : 04.74.18.65.60 .
- Pont-de-Chéruy au Centre Médico-social, 2 Avenue Paul Changuelia, le mercredi de 09h00 à 12h30 (les permanences se font deux fois par mois) sur rendez-vous au : 04.57.04.29.20 .
- Morestel au Centre Médico-Social, 103 Rue des Tabacs, de 09h00 à 12h00 - première permanence le 11 janvier 2019 sur rendez-vous au : 04.74.80.04.31 .

Le recensement obligatoire à 16 ans :

Démarche civique essentielle : depuis le 1^{er} janvier 1999, vous, jeunes Français, garçons et filles, devez vous **faire recenser à la mairie de votre domicile**, ou au consulat, si vous résidez à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire**.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Eclairage public :

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de l'opération rénovation des luminaires T1 qui concerne la moitié des lampadaires de la commune par un remplacement par des lampes LED. La tranche 2 venant par la suite remplacer les lampes en LED de la totalité de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, le 12 décembre 2017 à l'unanimité, prend acte du projet de rénovation des luminaires de l'éclairage public pour la tranche 1.

Le 16 avril 2018, le Conseil Municipal décide, par 10 voix pour, de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux sur l'éclairage public.

Plan de financement de l'opération :

- Prix de revient prévisionnel : 42 355€
- Financements externes : 39 027€
- Participation prévisionnelle : 3 329€



Une première pour les élus des 3 communes Saint Hilaire de Brens, Moras et Vénérieu.

En présence des 3 maires Laurent Guillet (Saint Hilaire de Brens), Bernard Bourgier (Moras) et Bernard Odet (Vénérieu) les conseillers municipaux se sont réunis en septembre le temps d'un repas pour mieux se connaître.

Un prochain rendez-vous est prévu l'an prochain à Moras ou Vénérieu.



Travaux ENEDIS

Les habitants de Frétignier ont vécu un automne bien perturbé par les travaux d'Enedis. En effet pour permettre le déplacement du transformateur de Frétignier et le renforcement du réseau électrique, la circulation routière et piétonnière a subi bien des désagréments.

Espérons que ces travaux se terminent au plus vite.



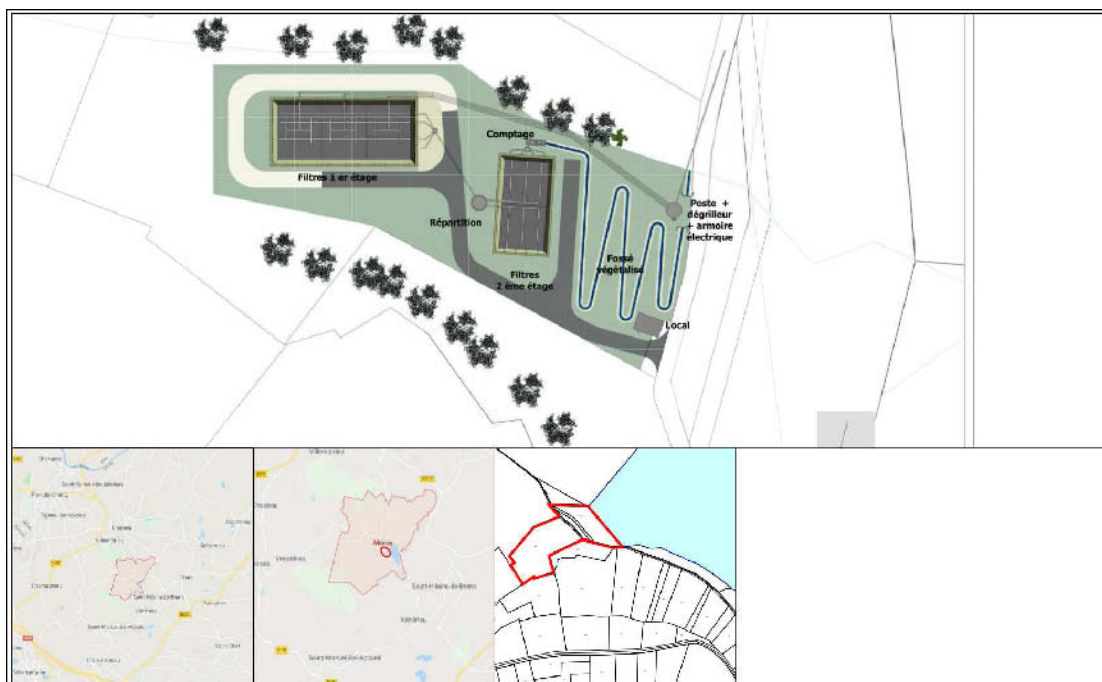
INFORMATION AUX RIVERAINS relative aux TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Moras rencontrant des difficultés en matière d'assainissement, il a été décidé en conseil syndical du Syndicat des Eaux de renforcer par un filtre à roseaux le lagunage de Frétignier et dans un deuxième temps, de raccorder le bourg par une pompe de relevage à ce filtre. Ceci permettra la densification du bourg.

Afin de mettre en conformité le système d'assainissement « Frétignier », Commune de Moras, le Syndicat des Eaux du Lac de Moras vous informe que les travaux de la tranche ferme ont débuté le lundi 19 novembre 2018 avec le groupement d'entreprises : Giroud-Garampon & Perriol, Albertazzi & Cléma.

La durée des travaux est prévue sur 9 mois

Plan général d'implantation de la station d'épuration



Commémoration du 11 novembre

Après quatre années de violents combats, neuf millions de morts, dont 1,4 million de Français, ont laissé derrière eux 600 000 veuves et plus d'un million d'orphelins. Cent ans plus tard, les poilus ne sont plus parmi nous pour témoigner de cette page de notre histoire.

A Moras, à l'initiative de Mme Jeannine Bonino et de Mr le Maire, les Morassiens, enfants et adultes ont souhaité marquer ce moment de souvenir et de recueillement.



Dans le cadre de la bibliothèque de l'école, à la question "qu'avez-vous ressenti lors de la cérémonie au monument aux morts et qu'avez-vous à dire ?" les enfants ont répondu :

- Maël : je dis merci aux morts pour la France et j'ai pensé que mon papa aurait pu faire la guerre.
- Ethan : merci aux soldats de nous avoir défendus, grâce à eux, on est libre ils ont été très courageux. A la cérémonie j'avais l'impression que c'était nous qui étions soldats et qu'on nous remerciait.
- Enzo : le 11 novembre c'est quand la guerre s'est arrêtée il y a eu des millions de morts et on pensait qu'il n'y aurait plus de guerre. La cérémonie était très bien parce que j'étais entouré de mes amis et de mes parents.
- Louison : je dis merci à tous ceux qui ont fait la guerre pour libérer la France pour qu'elle soit libre. A la cérémonie j'ai pensé aux soldats.
- Louis : je remercie les soldats qui ont gagné la guerre; beaucoup de pays ont combattu. Mon arrière arrière-grand-père a survécu et il est mort à 45 ans. Le 11 novembre, on fête les morts.
- Benjamin : être devant les gens avec notre papier au nom d'un soldat ça m'a fait penser que j'étais un soldat et que je devais aller à la guerre.
- Marilys : ça m'a fait bizarre de tenir la feuille du soldat et j'ai eu un peu beaucoup d'amour pour mon arrière arrière grand-père Prosper parce qu'il avait fait la guerre pour qu'on soit libre.
- Lou : j'étais contente parce que mon pépé pensait à moi dans le ciel. J'ai lu un poème. Je viens chaque année. Cette année j'ai appris des choses sur mon pépé.
- Lola : j'étais contente de venir parce que mon arrière grand père et son papa ont fait la guerre.
- Florian: j'ai ressenti un peu de tristesse parce que c'était la guerre. Les 100 ans c'est important.
- Séraphin : un peu de tristesse. Le père de mon arrière grand père à la guerre a reçu un éclat d'obus dans la fesse. Il est allé à l'hôpital et s'en est sorti.
- Antonin : j'ai ressenti de la joie et de la tristesse.
- Cédric : j'étais content de parler de mon arrière arrière grand père et de montrer sa croix de guerre à tout le monde. C'était bien cette cérémonie.



Les bouchons de l'espoir

Fin 2017, un conteneur a été placé dans le hall d'entrée de la mairie.

Mme Véronique MUGNIER, présidente de l'association est venue au mois de mars, expliquer aux enfants de l'école, le but de cette collecte et les consignes de récupération.

La projection d'un film a permis de comprendre toutes les étapes du recyclage des « petits bouchons ».

Et Oui !!! a-t-elle dit : il faut 10 tonnes de bouchons pour remplir un camion.....

Et le coût d'acheminement jusqu'à l'usine de traitement est de plus de 800€.



Les bouchons collectés sont ainsi revendus à une entreprise de recyclage qui les transforme en granulés et les conditionne pour des usines de plasturgie. Les sommes obtenues permettent de financer différents projets afin d'aider des enfants, adolescents, ou adultes en difficulté et souffrants de divers handicaps.

A Moras, depuis 1 an, nous en avons récolté 48 kg... C'est un bon début...

Chaque sac sur la photo pèse entre 3,5 kgs et 4,5 kgs...

Alors !!! TOUS A VOS PETITS BOUCHONS !!!

Un record est à battre pour 2019.

www.lesbouchonsdel'espoir.fr

Respectons le code de la route, particulièrement les limitations de vitesse, les stationnements, le rond-point de Frétignier.

Elaguons nos haies qui empiètent sur la voie publique, ne brûlons pas nos déchets verts dans nos jardins mais amenons les à la déchetterie.

Soyons respectueux de l'environnement, tenons compte des consignes du tri sélectif, préservons la propreté de notre village.

Pensons à faire vivre notre village à travers ses multiples manifestations.

Evitons pour nos voisins les nuisances sonores, respectons les heures autorisées pour les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage (les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h).

Chiens, chats, ne laissons pas divaguer nos animaux et pensons à stériliser ou castrer nos chats.

Tous, profitons de notre village, de son cadre et de son calme.

Rythmes scolaires à compter du 1^{er} septembre 2018 :

Le 15 janvier 2018, le Conseil Municipal, décide d'appliquer la semaine de cours de 24 heures d'enseignement sur 4 jours, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis à compter du 1^{er} septembre 2018. Pour ce faire, une demande de dérogation a du être déposée avant le 7 février 2018 auprès de l'inspection académique.

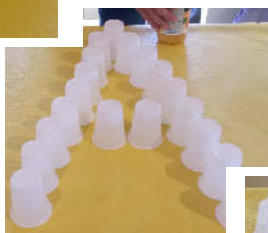
Mr Eric Sucillon avait fait part au Conseil Municipal des résultats du questionnaire, élaboré par les représentants de parents d'élèves, remis aux parents. Il ressortait que ceux-ci étaient majoritairement pour le retour aux 4 jours.

Cette demande de dérogation a été acceptée et les TAP sur la commune de Moras ont pris fin début juillet 2018.

Cependant, les 6 premiers mois de l'année ont permis aux enfants de l'école de participer encore à de multiples activités.



Et le 5 juillet, les bénévoles invités par la mairie ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié.



Nettoyage de la grange

Après décision du Conseil Municipal de vendre la bibliothèque et la grange, comme de futurs propriétaires se sont portés acquéreurs, il a fallu vider ces deux bâtiments. Un samedi matin, une équipe de volontaires a donc déménagé et nettoyé tout ce qui restait dans ces lieux.



Réseau mobile Orange

Fin décembre 2018, une antenne relais Orange sera installée sur la tour Hertzienne de Moras. Cette antenne permettra d'améliorer le réseau mobile Orange.



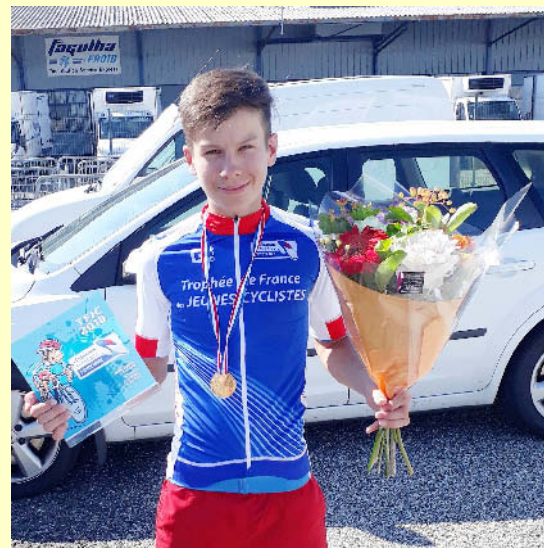
Guillaume Bagou un cycliste morassien prometteur

Guillaume, licencié au club de Charvieu-Chavagneux Isère cycliste, a participé en juillet au trophée de France des jeunes cyclistes à Montauban (Tarn et Garonne).

Pour l'équipe Auvergne-Rhône-Alpes, Guillaume et ses coéquipiers terminent 8^{ème} pour les jeux d'adresse, 2^{ème} dans le contre la montre. Guillaume s'offre une 6^{ème} place en cyclo cross et une 3^{ème} place sur route.

L'équipe Auvergne-Rhône-Alpes remporte le trophée et est championne de France par équipes.

Bravo !



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

ADMR « La Ribaudière »

Association loi 1901.

Le réseau ADMR est un allié précieux dans le secteur du service à la personne.

« La Ribaudière » intervient dans 6 communes : Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas, Veysilieu.

Ses services sont adaptés et personnalisés aux besoins et aux envies de chacun : autonomie, santé, famille, cadre de vie.....

Le mieux être à domicile, le bien être tant physique que psychologique ou social constituent le grand fil conducteur.

Face aux aléas de la vie, l'intervention efficace d'un professionnel de l'ADMR constitue un soutien essentiel, voir un réconfort.

Pour l'année 2018 (*de janvier à novembre*), avec 10 salariées, et aussi des stagiaires école, sur **notre commune** l'association est intervenue chez **13 personnes** pour un total de **983 heures**.

Pour la même période, sur l'ensemble des 6 communes, nous avons aidé **83 personnes** régulièrement en passant 1 fois par semaine, 1 fois par jour, jusqu'à 3 passages journaliers pour certains, 7 jours sur 7, pour un total de **8810 heures**. Le nombre d'heures et de bénéficiaires augmente d'année en année.

La Ribaudière fonctionne avec des bénévoles et une secrétaire (8 heures par semaine), depuis le 1er janvier. Salariés et bénévoles suivent régulièrement des formations.

Les financements : APA (conseil départemental), Caisses de retraite, Mutuelles et Subventions des communes.



A toutes et à tous, Meilleurs vœux pour l'année 2019.

Bureau ADMR 49, place du Village 38460 Veysilieu.
Permanence : lundi, vendredi de 14h00 à 17h00.
Téléphone : 04 74 27 29 12.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Vous êtes en difficulté !
Ou bien vous avez repéré dans votre entourage une personne ou une famille en difficulté !
Que ce soit pour un accident, un sinistre, pour certaines démarches administratives, un problème qui ne peut être résolu sans aide ou assistance... N'hésitez pas à contacter une personne du CCAS.



Les bénévoles du CCAS préparent les invitations pour le repas des Anciens



Préparation du repas des Anciens

Nous sommes une équipe de 11 bénévoles (élus ou non élus), nous sommes là pour vous apporter soutien, solutions ou conseils, et avons un devoir de confidentialité.

Nous organisons également le repas de Noël offert aux morassiens à partir de 68 ans, ainsi qu'une distribution de colis pour les personnes de 80 ans et plus qui ne souhaitent pas venir au repas.

Depuis de nombreuses années, différentes manifestations sont organisées afin de ne pas dépendre uniquement de la subvention de la mairie :

- Vente de Fleurs (au printemps)
- Vide-Grenier (fin août)
- Braderie Jouets, Puériculture (en décembre...)

Un « GRAND MERCI » à tous ceux qui font de ces journées une réussite

Les membres du CCAS vous présentent des vœux chaleureux pour 2019

SMND Le compostage

Parallèlement aux efforts portés sur la collecte sélective, le Syndicat Mixte s'est engagé dans une démarche de réduction des déchets à la source, notamment en favorisant le compostage individuel.



Quels sont les avantages du compost ?

- Il nourrit gratuitement les plantes grâce à sa forte concentration en humus et éléments fertilisants,
- Il est utilisable pour tous les végétaux, même dans les pots,
- Il donne un sol bien structuré qui retient l'eau et les éléments nutritifs,
- Il protège les végétaux contre les parasites et les maladies,
- Il régule les différences de température du sol diurnes/nocturnes

Où mettre votre composteur ?

Peu importe ! La seule condition à respecter est qu'il soit au contact de la terre pour faciliter la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition.

Comment obtenir un bon compost ?

- Varier les déchets de façon à mélanger les déchets humides et secs.
- Brasser régulièrement pour améliorer l'aération de votre compost.

Votre compost est mûr lorsqu'il a un aspect homogène, une couleur sombre (brun foncé), une structure grumeleuse, fine, friable et une odeur de forêt (sous bois).

Comment utiliser le compost obtenu ?

En paillage : au pied des arbres et arbustes. Couvrir le sol avec du compost le protège de l'érosion et garde l'humidité.

En amendement organique : dans les pots ou jardinières Dans le potager. Intégré et mélangé à la terre (1/3 de compost, 2/3 de terre), le compost rendra votre travail fertile et les plantes seront plus résistantes.

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vend des composteurs aux habitants des communes qui adhèrent à cette opération à un tarif préférentiel.

Il s'agit de composteurs en plastique recyclé noir d'une contenance de 400 litres (80 x 80 cm et 94 cm de haut). Ils sont vendus démontés au prix de 20€ pièce dans nos locaux.

Communes	année démarrage	% foyers équipés
Annoisin-Chatelans	2010	9%
Chamagnieu	2016	4%
Chozeau	2009	14%
Crémieu	2013	3%
Dizimieu	2015	14%
Frontonas	2009	17%
Hières-sur-Amby	2009	9%
La Balme-les-Grottes	2009	24%
Leyrieu	2004	21%
Moras	2003	18%
Optevoz	2006	12%
Panossas	**	0%
Saint-Baudille-de-la-Tour	2016	7%
Saint-Romain-de-Jalionas	2011	6%
Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	2016	5%
Soleymieu	2008	8%
Tignieu-Jameyzieu	***	11%
Vertrieu	2004	47%
Vernas	2014	5%
Veyssillieu	2003	54%
Villemoirieu	2010	15%
Sous total CCIC		11%

Voir page suivante un extrait du rapport 2017 du SMND

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DES TONNAGES À COLLECTER ET TRAITER

Si l'on regroupe les moyennes par habitant de l'ensemble des déchets produits et collectés par les différents modes existants, on en déduit une

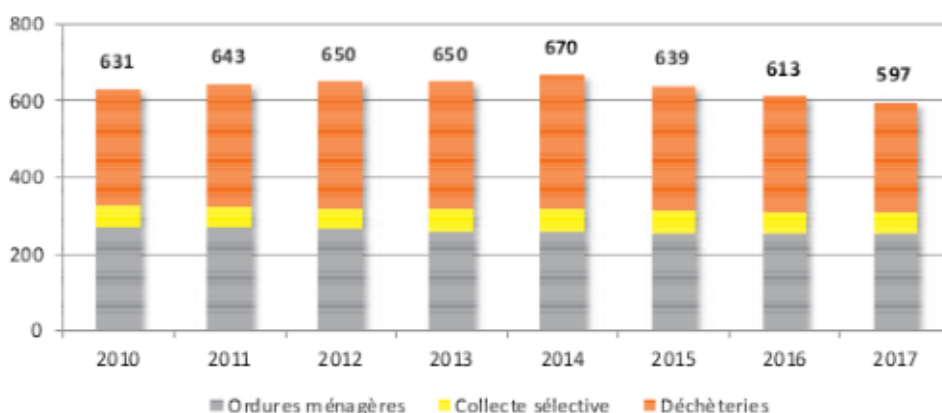
production globale moyenne de déchets à traiter par habitant sur le territoire comme suit :

Flux/hab.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ordures ménagères	271	269	265	258	257	254	251	251
Collecte sélective	54	54	55	58	59	58	59	58
Déchèteries	306	320	330	334	354	327	303	288
Total	631	643	650	650	670	639	613	597

Le Programme National de Prévention des Déchets fixe des objectifs quantifiés visant à découpler la production de déchets de la croissance économique. Il vise concrètement à réduire de 7% les déchets ménagers et assimilés (DMA) produits

par habitant entre 2010 et 2020. Cet objectif a, depuis, été renforcé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), qui le fixe à 10%.

Performances globales de collecte (kg/hab)



Évolution de la production de déchets par habitant depuis 2010 :



597 kg

tous déchets confondus/hab en 2017

Objectif de la LTECV :
568kg en 2020

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2017 – 2020

<p>QU'EST CE QU'UNE OPAH?</p>	<p>L'OPAH est un dispositif mis en place sur un territoire pour inciter à la réhabilitation du parc privé. Ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de subventions pour réaliser des travaux.</p>	
<p>QUEL TYPE DE BIEN EST CONCERNE ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ LOGEMENT du PARC PRIVE uniquement ✓ Logement situé sur les communes de la CC des Balcons du Dauphiné Ne sont pas éligibles les commerces, locaux, dépendances, garages, cures, églises... Ne sont pas éligibles les logements du parc public ou logements communaux 	
<p>QUI EST BENEFICIAIRE ?</p>	<p>PROPRIÉTAIRES QUI OCCUPENT LEUR LOGEMENT (OCCUPANTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux d'économies d'énergies ✓ Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap ✓ Sortie de dégradation ou d'insalubrité 	<p>PROPRIÉTAIRES QUI LOUENT LEUR LOGEMENT (BAILLEURS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux d'économies d'énergies ✓ Sortie d'insalubrité ✓ Remise sur le marché de logements vacants
<p>QUELS TRAVAUX SOUHAITES ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conditions de ressources du propriétaire ✓ Conditions de gain énergétique (dossier énergie) ✓ Justificatif de perte d'autonomie : GIR, PCH... (dossier adaptation) 	
<p>SOUS QUELLES CONDITIONS ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pose et fourniture par des artisans ■ Ne pas commencer les travaux avant le dépôt des dossiers auprès des financeurs ■ Obligation d'habiter le logement en résidence principale soit par le propriétaire (dossier occupant) soit par le locataire (dossier bailleur) pour une durée minimale. 	
<p>QUELLES OBLIGATIONS POUR UN DOSSIER ANAH?</p>	<p>Un propriétaire a un besoin de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ SOLIHA, vérifie l'éligibilité du projet à l'OPAH (travaux, ressources, cas particuliers etc...) et apporte un conseil socio-technique aux propriétaires sur leur projet. Si le projet est éligible, SOLIHA réalise une visite technique du logement, monte les dossiers de demande de subventions (auprès de l'ANAH, département, Caisses de retraites ect...) et les suit jusqu'au solde du dossier. 	
<p>POURQUOI LES MENAGES DOIVENT CONTACTER SOLIHA QUI ANIME L'OPAH?</p>	<p>Permanences gratuites d'information →</p> <ul style="list-style-type: none"> • MONTALIEU-VERCIEU : 1^{er} Jeudi du mois de 14 h à 16h • LES AVENIERES V.T : 1^{er} Vendredi 9h30 à 11h30 • VILLEMOIRIEU : 2^{ème} et 4^{ème} Vendredi 9h30 à 11h30 • SAINT-CHEF : 3^{ème} Jeudi 14 h à 16h • MORESTEL : 3^{ème} Vendredi 9h30 à 11h30 <p>N° vert de l'OPAH: 0 805 030 064 (Appel gratuit depuis un poste fixe)</p> <p>balconsdauphine@solihha.fr</p>	
<p>COMMENT CONTACTER SOLIHA ?</p>		

CALENDRIER 2019 DES PERMANENCES OPAH

1er Semestre 2019	MONTALIEU-VERCIEU	LES AVENIERES V.T.	VILLEMOIRIEU	SAINT-CHEF	MORESTEL
	1er jeudi 14 à 16h00	1er vendredi 9h30 à 11h30	2è et 4è vendredi 9h30 à 11h30	3ème jeudi 14 à 16h00	3ème vendredi 9h30 à 11h30
	2, place de l'Église	hôtel de ville salle des mangés	hôtel communautaire Buisson Rond	hôtel communautaire Le Rondesu	hôtel communautaire Rue Paul Claudel
JANVIER	3 janvier	4 janvier	11 janvier 25 janvier	17 janvier	18 janvier
FEVRIER	7 février	1er février	8 février 22 février	21 février	15 février
MARS	7 mars	1er mars	8 mars 22 mars	21 mars	15 mars
AVRIL	4 avril	5 avril	12 avril 26 avril	18 avril	19 avril
MAI	2 mai	3 mai	10 mai 24 mai	16 mai	17 mai
JUIN	6 juin	7 juin	14 juin 28 juin	20 juin	22 juin

Une question logement... ...Frappez à la bonne porte

Les conseillers d'ADIL
répondent
à vos questions
liées au logement
gratuitement
et en toute
objectivité.

L'ADIL 38 vous apporte un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme : rapports locatifs, accession, rénovation, copropriété, fiscalité, prévention des impayés et expulsions, habitat indigne et non-décent, etc.

L'ADIL est agréée par le Ministère chargé du logement. Elle regroupe l'État, le Département, les collectivités locales, Action Logement, la CAF, des organismes de logements sociaux et d'intérêt général, des établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers.



PERMANENCES 2019 de l'ADIL sur le territoire de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Les 2èmes vendredis de chaque mois de 9h30 à 11h30 à VILLEMOIRIEU
Les 4èmes vendredis de chaque mois de 9h30 à 11h30 à MORESTEL.

Communauté de communes
1 parc d'activités de Buisson Rond
38460 VILLEMOIRIEU
Tél : 01.71.90.88.66

Communauté de communes
site communautaire-Maison de Services au Public
674 rue Paul CLAUDEL
38 510 MORESTEL
Tél : 04.74.80.39.33

Villemoirieu	Morestel
11 Janvier 2019	25 Janvier 2019
8 Février 2019	22 Février 2019
8 Mars 2019	22 Mars 2019
12 Avril 2019	26 Avril 2019
10 Mai 2019	24 Mai 2019
14 Juin 2019	28 Juin 2019
12 Juillet 2019	26 Juillet 2019
18 Septembre 2019	27 septembre 2019
11 Octobre 2019	26 Octobre 2019
8 Novembre 2019	22 Novembre 2019
13 Décembre 2019	27 Décembre 2019

Les permanences sont assurées par Victor SA VILAS BOAS
Ligne directe 04 76 53 37 38
vourgoin@adil-isere.com, contacts@adil-isere.com

ADIL 38
2 boulevard Maréchal Joffre
38 000 Grenoble
04.76.53.37.30

Une agence en Nord Isère et de nombreuses permanences dans le département
Pour plus d'informations, consultez www.adil38.org

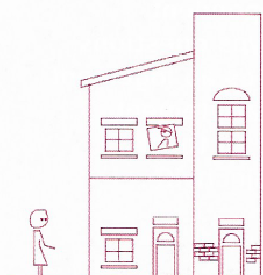
ADIL de l'Isère

Pour vous rendre
dans votre ADIL | 2 boulevard Maréchal Joffre
38 000 GRENoble
Du mardi au vendredi
de 9 H à 18 H

Pour téléphoner | 04.76.53.37.30


Pour consulter le site | www.adil38.org

Ailleurs en Isère | Une agence Nord Isère,
Des permanences dans
le département





Construire ensemble.



La réunion des 47 communes et la volonté des élus communautaires constituent une force indéniable pour faire aboutir de grands projets au coeur des Balcons du Dauphiné.

Le mot du Président

Les Balcons du Dauphiné, **un territoire en mouvement**



En moins de 2 ans, la communauté de communes des **Balcons du Dauphiné** a déjà réalisé de beaux et grands projets comme la construction de la piscine intercommunale ou la réalisation de la Voie Verte...

Les **Balcons du Dauphiné** sont en mouvement, nos services se mettent en place et dès le 1^{er} janvier 2019 la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles de notre territoire.

Dès janvier 2019, l'intercommunalité assumera pleinement les compétences qui lui ont été attribuées par les statuts harmonisés et approuvés par le Conseil communautaire du 17 juillet 2018 et notamment la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) conférée par la loi NOTRE aux intercommunalités.

Mais d'autres grandes réflexions sont lancées actuellement et la plus importante porte sur l'eau et l'assainissement. Notre territoire est aujourd'hui en retard sur son niveau d'équipement et nous savons qu'il faudra investir près de 115 millions d'euros dans les huit années à venir (ce qui doublera l'effort enregistré ces dernières années).

Rappelons enfin que notre collectivité évolue dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat. Cependant, une gestion rigoureuse de la dépense publique va nous permettre de terminer ce mandat sans emprunt, avec une dette relativement faible (environ 30 euros par habitant) et en respectant notre engagement de ne pas avoir augmenté la fiscalité.

C'est en continuant à avoir une gestion rigoureuse et juste que nous aurons une capacité à investir pour vous sur le territoire des **Balcons du Dauphiné**.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2019 !

Olivier Bonnard

Périmètre des **Balcons du Dauphiné**

47 communes, 77 600 habitants et 604 km² de superficie.

Créer des équipements structurants.

La piscine intercommunale des **Balcons du Dauphiné** a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018.

Plus d'informations sur la piscine :
piscine@balconsdudauphine.fr

La Voie Verte des **Balcons du Dauphiné** a été inaugurée le 20 octobre 2018, 10 mois après le lancement officiel des travaux.

Le tracé de 18 kilomètres traverse, d'Ouest en Est, les communes suivantes : Crémieu, Dizimieu, Villemoirieu, Saint-Hilaire-de-Brens, Trept, Soleymieu, Courtenay et Arandon-Passins, en suivant le tracé de l'ancien Chemin de Fer de L'Est Lyonnais.



Harmoniser les compétences.



Dès le 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles.

La communauté de communes des **Balcons du Dauphiné** a mené un long travail ces derniers mois pour harmoniser ses compétences et aboutir à un projet de statuts approuvés par le Conseil communautaire le 17 juillet 2018. Ces statuts seront effectifs dès le 1^{er} janvier 2019.

L'intercommunalité exerce trois types de compétences :

- les compétences obligatoires,
- les compétences optionnelles,
- et les compétences facultatives.

Toutes les compétences détaillées sont accessibles sur notre site internet.

ISLE EN SCÈNE, 10^{ème} édition

du 17 au 19 mai 2019

à la Ferme des Dames de Saint-Baudille-De-La-Tour

L'Isle en Scène vous présente en avant-première les concerts événements de sa prochaine saison !

Vendredi 17 mai avant-scène à 18h30 : Les Nanas dans l'rétro, trio vocal féminin

20h30 : Michel Jonasz et Jean-Yves D'Angelo : concert piano-voix

Samedi 18 mai avant-scène à 19h : Coffee Tone : rencontre explosive entre soul, pop et funk

20h30 : Coverqueen : concert rock

Dimanche 19 mai à 15h : Aldebert : Enfentillages 3, concert familial

16h30 : en clotûre du festival : Mister Hole Swing, chanson française

Michel Jonasz



© Stéphanie Vivier



Coverqueen



© Roger Lyobard

Aldebert



Zoom sur...

**L'Office de Tourisme des
Balcons du Dauphiné !**



Vous organisez une manifestation ?
Assurez-vous une communication
optimale en annonçant directement
votre événement depuis notre site
internet (Agenda) : dès le lendemain,
votre événement est visible partout !

On assure aussi
la billetterie
de vos
spectacles !

La cité de
Morestel

24
mai
16h



Les fresques
de Saint-Chef

26
avril
16h



Parce que le territoire des
Balcons du Dauphiné regorge
de pépites toutes plus belles
les unes que les autres qui
méritent d'être connues,
l'Office de Tourisme organise
cette année 5 visites guidées
entièrement gratuites pour
les nouveaux arrivants !

14
juin
16h

Le sentier
Envirhona
aux Avenières



17
mai
16h

Les remparts
de Crémieu



Une question ?
Nous sommes là
pour vous...

Et lui aussi !

29
mai
16h

Le château
de Vertrieu



Crémieu
Place de la Nation
04 74 90 45 13

Morestel
Place des Halles
04 74 80 19 59

Saint-Chef
Place de la Mairie
04 74 27 73 83

Les Avenières VT
Av. Général JG
04 74 27 73 83

www.tousauxbalcons.com

Visites guidées

Programme spécial

« Nouveaux habitants »



GRATUIT
Inscription obligatoire

Vertrieu **Le patrimoine** - Vendredi 29 mars 2019 - 16 h

St Chef **Les fresques** - Vendredi 26 Avril 2019 - 16 h

Crémieu **La cité médiévale** - Vendredi 17 Mai 2019 - 16 h

Morestel **La Vieille ville** - Vendredi 24 Mai 2019 - 16 h

Les Avenières Veyrins-Thuellin **Le Sentier Envirhona** - Vendredi 14 Juin 2019 - 16 h

Inscription dans vos Bureaux d'Informations Touristiques

Crémieu 04 74 90 45 13

Les Avenières Veyrins-Thuellin 04 74 33 66 22

Morestel 04 74 80 19 59

Saint Chef 04 74 27 73 83



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.

Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. **Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.**

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 37 05 02 68

Nos plus :

La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande

Le **suiti personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée

La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

Une large gamme de services



À destination des entreprises :

métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :

ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :

entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



L'agence référente de votre commune

est située à Crémieu, place du 8 mai 1945
Une équipe à votre service au 04 37 05 02 68
ou par mail : assistantecr@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

OSEZ GROUPE
DÉVELOPPER L'OTIPLI DURABLE



L'ECOLE

Cette année, 38 élèves sont scolarisés à l'école de Moras :

19 dans la classe de GS/CP/CE1

19 dans la classe de CE2 / CM1 / CM2.

Cette année sera marquée par un séjour de 5 jours en Auvergne au mois de juin 2019 : l'objectif étant de travailler sur l'histoire de l'homme de la Préhistoire à nos jours. Ce sera donc un deuxième séjour en Auvergne après celui d'avril 2018 sur le thème du volcanisme.

D'autres projets scolaires et péri-scolaires seront menés cette année.



Découverte autour du « centre des volcans à Pontgibaud »

La garderie accueille de nombreux enfants de 7h30 à 8h20 ainsi que le soir de 16h30 à 18h30.

Enfants, enseignants et ATSEM espèrent vivre une année riche en apprentissages et projets.



Explication au puy de Lemptégy

Le puy de Dôme



Vulcania

Ecole primaire 2017- 2018



LA VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA

AMICALE DES ANCIENS

BOUILLON DE LECTURE

C3B AUTO SPORT

DON DU SANG

Jacquesson Guy

Joubert André

Gauthier Anne

Cavagnis Corentin

Roussot Bernard

GYM DETENTE

L'ÉGLISE, NOTRE PATRIMOINE

LA 7^{ème} COMPAGNIE AIRSOFT 38

LES COPAINS D'ALORS

SOU DES ECOLES

Disint Hélène

Roussot Bernard

Sucillon Quentin

Gavrilovic Boris

Roussot Chris

Merci à Colette Cheize, correspondante du Dauphiné Libéré d'être présente sur nos animations et de nous proposer ses photos.

C3B Auto Sport

Une nouvelle saison s'achève pour le C3B Auto sport : elle fut compliquée suite à un accident provoquant la destruction de la voiture de course au mois de mars. Suite à cet incident le second pilote n'a pas souhaité poursuivre l'aventure à mes côtés.

Après de longs mois passés à la reconstruire entièrement, ses premiers tours de roue en compétition se sont fait fin juillet (Slalom des pays de l'Ain) avec un plaisir et une passion toujours intacts. Malgré quelques détails et réglages à améliorer, la voiture fonctionne très bien .

L'hiver va nous permettre de la faire évoluer, pour que tout fonctionne encore mieux et de prévoir une grosse saison en 2019 aux côtés de Hervé CAVAGNIS.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus tout au long de cette année et qui seront encore là pour la prochaine saison .

Nous vous attendons nombreux pour notre soirée dansante qui aura lieu pour la troisième année consécutive fin octobre 2019 .



Ventriglisse Géant de La 7^{ème} compagnie.



Nous avons organisé le premier juillet de cette année une journée ventrigrisse à Moras.

Nous voulions créer un évènement convivial et familial. Une réussite au-dessus de nos espérances où tous les retours ont été positifs. Quatorze membres de l'association et bénévoles ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Nous avons investi pour les années futures en achetant une structure entièrement gonflable pour plus de sécurité et permettre aux plus jeunes d'en profiter.



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous donnons rendez-vous le 07/07/2019 .

L'année 2018 des Copains d'Alors

Cette année a reflété nos objectifs qui sont les mêmes depuis près de 20 ans : *Se rencontrer autour d'activités diverses et en toute convivialité.*

Ainsi l'ensemble des 3 activités proposées - **Chant choral, Yoga et Danse Country & Tonique** – continue à rallier plus de 70 inscrits, dont une bonne moitié habite notre village de Moras.

Pour ce qui est de la Danse, surprise à la rentrée de septembre d'avoir désormais plus de Danseurs Country que de Danseurs Toniques ! (*séances les lundis 19H00 – 20H*).

Au Yoga (*le jeudi 19H-20H30*) ce sont 20 inscrits qui fréquentent les séances depuis fin septembre. Exceptionnellement cette année deux animatrices se partagent les cours : Anne-Marie en début de saison et Caroline qui devrait faire son retour au printemps 2019.

La Danse Country a eu le plaisir de voir s'inscrire quelques jeunes demoiselles heureuses de retrouver Corinne qui les avait initiées à la Danse lorsqu'elles étaient à l'école communale !



Afin de pouvoir proposer des tarifs « planchers » pour nos activités et aussi pour contribuer à l'animation du village, nous proposons depuis toujours, des soirées – si possible une par trimestre. Mais les circonstances rendent de plus en plus difficile de conserver un bilan financier positif à nos soirées : coûts artistiques à la hausse, augmentation des droits SACEM, introduction par la Municipalité d'une contribution financière aux frais de fonctionnement de la salle les week-ends. Mais on persévère ...

C'est à Saint-Hilaire de Brens que l'animation 2018 avait commencé par un concert avec la formation de Blues **Little Lou**, animée par le truculent Jean Claverie, par ailleurs dessinateur renommé qui a dédié ses ouvrages après le concert.

Guitare, basse et harmonica ont mis en valeur la voix blues de Jean Claverie, le chanteur du groupe Little Lou



L'animation prévue en avril à Moras a été malheureusement annulée suite au décès d'un des membres de la troupe invitée. C'est notre **Chorale « Les Copains d'Alors »** qui a fait l'actualité au printemps 2018, tout

d'abord en présentant un concert à Chozeau le 27 avril à la même affiche que le Quatuor de Saxophones lyonnais Actinotes. C'était la première prestation de notre Chorale avec Sophie Liebaut, notre nouvelle Chef de Chœur depuis septembre 2017.

Le 23 juin, nous avons eu le plaisir de présenter sous sa direction notre 13ème concert annuel à Moras depuis 2006, un moment privilégié toujours prisé du public. Le lendemain c'est à Domarin que l'on se produisait, de nouveau avec « Adèle & Compagnie » la chorale du village.

En interne cette fois, la saison chorale s'est terminée par une sortie dans le massif du Pilat le 1^{er} juillet, avec au programme une petite randonnée, un restaurant et bien sûr chant & bonne humeur !

Durant cette année 2018, que ce soit en randonnée dans le Pilat ou en concert, Sophie était à la baguette !



Enfin, le 13 octobre nous avons eu le plaisir de recevoir le duo **Les Acidulés** pour un concert décapant entre chansons françaises, chants celtiques et même une touche « pop » fort appréciée.



Les Acidulés sur scène à Moras

**Meilleurs vœux
à tous
pour 2019 !**

En 2019, les animations reprendront le **samedi 23 février** avec la troupe des Tréteaux de St Chef qui présentera à la salle des fêtes une pièce comique à sketches intitulée « Au bon séjour ».

Au plaisir de vous retrouver bientôt dans nos activités ou en tant que spectateur d'une de nos soirées. En attendant, vous pouvez suivre notre actualité sur notre blog : <http://copainsdalors.blogspot.com/>

L'église notre patrimoine

Toujours autant de motivation de la part des bénévoles pour organiser des manifestations pour la restauration de notre église, patrimoine architectural et culturel.

Notre premier rendez-vous cette année a eu lieu le samedi 7 juillet pour une balade musicale sur les chemins à la découverte de notre patrimoine tout en écoutant les musiciens qui avaient bien voulu participer à cet évènement festif. Un grand merci pour leur disponibilité ce jour-là et leurs répétitions les jours précédents pour être le plus parfait possible. Nous terminions par des contes dans l'église et un repas attendait tous les marcheurs et musiciens afin de reprendre des forces. Et, le ventre plein et le plaisir de chanter encore, les guitaristes n'hésitèrent pas à reprendre leurs instruments pour la joie des auditeurs.

Des parts de pizza, des boules de pains, des pains aux noix ou aux céréales ainsi que des foyesses au sucre, au chocolat ou à la praline ont satisfait bon nombre de gourmands. Toutes ces bonnes choses ont été cuites au four communal très tôt le jour même.



Au lavoir de Moraize



A la ferme Bron à Moraize



Vers la chapelle du cimetière

Pour sa 4^{ème} année, le marché de Noël a eu lieu le 25 novembre à la salle des fêtes. Nous remercions à cette occasion toutes les personnes ayant donné de leur temps pour confectionner des objets ou des pâtisseries qui nous ont permis de satisfaire les visiteurs. Nos pains de Noël, cuits dans le four banal ont vite trouvé des gourmets ainsi que les petits déjeuners servis sur place et jusqu'en fin de matinée.



Cette année nous avons innové en proposant un atelier floral pour adultes et enfants grâce à Sophie qui a mené cette activité de main de maître et le résultat est plus que satisfaisant. Chacun a pu repartir avec sa production qui égayera leur maison jusqu'à Noël.

Nous avons aussi prévu un concours de dessins sur Noël qui a ravi aussi bien les enfants que les adolescents et même quelques adultes.

Nous avons en caisse en cette fin d'année 12 000 €

L'architecte programmateur a été choisi par la mairie. Le diagnostic et le chiffrage des travaux à effectuer sera disponible début janvier afin de faire les demandes de subventions nécessaires à la réalisation du projet de restauration de l'église, dont les premiers travaux ne

pourraient commencer qu'en 2021. Mais nous pourrions peut-être lancer une souscription plus rapidement une fois que le chiffrage et phasage du projet sera connu.

Merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de nos manifestations.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année et encore merci pour votre soutien



AMICALE DES ANCIENS DE MORAS



L'année 2018 s'achève.

Lors de notre Assemblée Générale, notre club a changé de président. M. André JOUBERT a remplacé Mme LURASCHI, avec la continuation de ses activités avec 40 adhérents : le boudin, les bugnes, et le voyage.

Nous avons pris le "Mastrou" petit train de l'Ardèche qui nous a menés à Lamastre pour un bon repas, puis retour pour la visite de la chocolaterie VALRHONA avec de délicieuses dégustations. Des journées très réussies.



Les adhérents sont fêtés pour leurs anniversaires, lors d'un repas pris dans les restaurants de la région 2 fois par an. Pour les vacances cette année, nous sommes allés à La Taverne Rustique à St Chef.

Sans oublier les rencontres avec le club du Nord Isère (repas grenouilles, pique-nique, cinéma), et nos rencontres mensuelles chaque dernier lundi du mois autour d'un café et gâteau, jeux (cartes, jeux de sociétés, pétanque, etc.....)

Le LOTO, précédé d'une Choucroute très appréciée cette année avec plus de 115 repas servis ou emportés, a rencontré un franc succès.

Et nous terminerons l'année avec une dernière rencontre festive, pour fêter Noël (bûches, papillotes, etc.....)

A toutes et à tous, nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Venez nous rejoindre, ambiance agréable et conviviale.



MEILLEURS VŒUX ET BONNE ANNEE

A.JOUBERT

Le Sou des Ecoles de Moras, c'est

Une équipe :

Une équipe de parents bénévoles, impliqués et dynamiques autour des membres du bureau.

Des événements :

Chaque année, le Sou des Ecoles organise plusieurs événements qui rythment l'année scolaire : la vente de brioches en octobre, suivie de la vente de diots, gratin dauphinois et foyesse en novembre, un arbre de Noël en décembre, le carnaval en mars, la marche gourmande en avril et pour finir par la fête de l'été en juin avec une superbe batuccada préparée par les enfants avec Odile et Jean-Marc.



La sixième édition de la marche gourmande a encore rencontré cette année une forte affluence et une belle mobilisation des bénévoles sous un soleil radieux. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la prochaine marche : le **7 avril 2019**.

Plusieurs objectifs :

Toutes ces activités permettent notamment le financement de séances de piscine pour les GS, CP et CE1, des rencontres avec les écoles des environs et de permettre de partir en classe découverte.

Cette année les enfants ont pu partir 4 jours en Auvergne où ils ont pu travailler sur les volcans avec notamment des visites au musée de Vulcania. Une visite du Puy de la Vache, du Puy de Dôme et des randonnées ont également ponctué la semaine.



Les futurs 6ème récompensés par le Sou des écoles

Des remerciements

Le bureau du Sou souhaite vivement remercier les enseignants pour leur implication et leurs projets pour nos enfants, l'équipe municipale pour leur soutien lorsque cela est nécessaire, les parents et bénévoles qui sont présents chaque année.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une très belle année 2019 !



Le parcours de la poche de sang

Une fois prélevé, le sang n'est jamais transfusé directement à un patient. Il suit un parcours extrêmement balisé, en 4 étapes, qui le conduit en toute sécurité du donneur au receveur.

Quel parcours pour la poche de sang ?

1/ Le prélèvement

Chaque candidat au don remplit un questionnaire concernant notamment son état de santé, son mode de vie et ses antécédents. Il est ensuite reçu par un médecin ou un(e) infirmier(e) de l'EFS qui détermine son aptitude au don. Le prélèvement est ensuite effectué par un(e) infirmier(e) habilité(e).

2/ La préparation

La poche prélevée est filtrée (on enlève les **globules blancs**) puis centrifugée pour en séparer les composants (**globules rouges**, **plasma** et **plaquettes** issus d'un don de sang total). En effet, on ne transfuse jamais au malade du sang total mais uniquement le composant dont il a besoin.

3/ La qualification biologique des dons

Les tubes-échantillons recueillis subissent une série de tests biologiques, en vue de dépister notamment des virus et des bactéries qui circulent dans le sang. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti.

4/ La distribution

Préparés et qualifiés, les produits sanguins sont distribués aux 1 500 hôpitaux et cliniques que l'EFS approvisionne.



Chiffres clés :



Le don de sang permet de soigner **1 million de malades chaque année**. Il n'existe **pas de produit** capable de se substituer au sang et les produits sanguins ont une **durée de vie très courte**.
Mobilisons-nous !

Le saviez-vous ?
Le prélèvement dure entre 8 et 10 minutes. Si l'on ajoute à cela le temps nécessaire à l'entretien prédon ainsi que le repos après le prélèvement, le don de sang nécessite environ 45 minutes. Il faut compter 1h30 pour le don de plasma et 2h pour le don de plaquettes.

Infos collectes :

Merci à tous les donneurs ; vous êtes 93 personnes différentes (46 hommes et 47 femmes) à être venu donner votre sang à Saint Hilaire de Brens en 2018, réparties comme suit : 18 de Trept, 17 de St Marcel, 17 de St Hilaire, 15 de Moras et 11 de Vénérieu, le reste des donneurs venant des communes alentours.

Voici le résultat des collectes 2018 :

collecte d'avril 2018 : 43 donneurs

collecte de juin 2018 : 40 donneurs

collecte d'août 2018 : annulée par l'EFS (manque de personnels)

collecte de novembre 2018 : 49 donneurs

Un grand merci à tous ceux qui sont venus aux collectes. Ce sont les jeunes donneurs qui assureront dans l'avenir la collecte des poches de sang pour nos malades, qui à cette occasion vous remercient chaleureusement.

Collectes 2019 : mercredi 3 avril et mardi 13 août, il y aura peut être une autre collecte en fin d'année (date à définir)

Meilleurs vœux à tous

ASSOCIATION GYM DETENTE

"L'Association Gym Détente" propose Steps, haltères , élastibandes, bandes lestées, bâtons et ballons.... etc... pour entretenir son cardio, pour aider à se maintenir en forme, raffermir sa silhouette et retrouver la ligne ...

Chaque Lundi, de 20 H 15 à 21 h 15, venez nous retrouver à la Salle des Fêtes lors de séances toniques et variées, où alternent renforcement musculaire, étirements etc... et où vous pourrez être accueilli(e) pour une première séance d'essai....



Pour tout renseignement, tel : 04 74 90 71 02

TOUS LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION GYM DÉTENTE VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS AGRÉABLE ANNEE 2019.



5 mai 2018: marche nocturne

BOUILLON DE LECTURE

**BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE
Moras - Saint Hilaire de Brens – Veyssilieu**



La lecture a un rôle essentiel dans notre vie quotidienne.

Elle nous apporte divertissement, passion, évasion ou éveil. En cette fin d'année difficile, la lecture en nous détournant du réel, favorisera l'oubli des soucis.

Pour renouveler votre plaisir, notre bibliothèque s'est enrichie d'une cinquantaine de livres avec de nombreuses nouveautés.



Assemblée générale de bouillon de lecture

Nous vous attendons nombreux en 2019 pour les découvrir.

Depuis début novembre 3 groupes (GS CP / CE1 CE2 / CM1 CM2) ont repris dans le cadre scolaire le chemin de la bibliothèque ; en effet les années précédentes, les enfants découvraient les livres pendant les TAP. Cette année chaque groupe pendant 1 heure avec des bénévoles et Chloé, l'ATSEM de l'école, s'exprime sur des jeux d'écriture, écoute des lectures, et bien sûr chaque enfant s'il le désire peut emprunter des livres.

Devant le succès de la dictée choisie par Vincent Baude, le directeur de l'école, qui a attiré une trentaine de personnes en mars 2018, nous avons décidé de la reconduire en 2019.

Nos prochaines manifestations :

- soirée pyjama qui avait connu en 2017 un franc succès : le 1er ou le 8 février 2019
- dictée : le 16 mars 2019

Nos horaires : mercredi de 14h 30 à 17h
samedi de 11h à 12h 30.

Vous pouvez nous joindre par courriel : bibliothequemoras@gmail.com

Meilleurs vœux pour 2019

Le bureau

Présidente : Anne Gauthier (Veyssilieu)
Vice-présidente : Maryse Hatté (Moras)
Secrétaire : Marie-Claire Dumoulin (Moras)
Trésorier : Christian Perez (Moras).

Calendrier des manifestations en 2019

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER				
VENDREDI	04	MORAS	MAIRIE	Vœux du Maire
SAMEDI	12	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Soirée cinéma
DIMANCHE	13	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
DIMANCHE	13	ST HILAIRE de BRENS	LE PETIT BRENS	Matinée huîtres
FEVRIER				
VENDREDI	1	MORAS	BOUILLON DE LECTURE	Soirée pyjama à confirmer
SAMEDI	2	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Soirée cabaret jazz
SAMEDI	2	VENERIEU		Soirée théâtre
SAMEDI	9	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Loto
SAMEDI	23	MORAS	COPAINS D'ALORS	Soirée théâtre
MARS				
SAMEDI	09	MORAS	SOU DES ECOLES	Matinée Carnaval
DIMANCHE	10	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Vente de bugnes
SAMEDI	16	MORAS	BOUILLON DE LECTURE	Dictée
SAMEDI	16	ST HILAIRE de BRENS	LE PETIT BRENS	Soirée Saint Patrick
SAMEDI	16	VENERIEU	ACCA	Matinée diots
VENDREDI	22	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Soirée flamenco
DIMANCHE	24	MORAS	GYMN DETENTE	Vente de pains
AVRIL				
MERCREDI	03	ST HILAIRE de BRENS	EFS	Don du sang
SAMEDI	06	MORAS	Journée de l'environnement.net	
DIMANCHE	07	MORAS	SOU DES ECOLES	Balade gourmande
DIMANCHE	14	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Chasse aux oeufs
SAMEDI	27	ST HILAIRE DE BRENS	COPAINS D'ALORS	Animation
MAI				
SAMEDI	04	MORAS	CCAS	Vente de fleurs
SAMEDI	04	VENERIEU	LES AMIS DE VENERIEU	Floralies
MARDI	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 8 mai
DIMANCHE	11	VENERIEU		Mud Day
SAMEDI	18	MORAS	GYM DETENTE	Vente de pains
SAMEDI	25	MORAS	MAIRIE	Fêtes des Mères
JUIN				
LUNDI	10	VENERIEU	CCAS	Vide grenier
LUNDI	10	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
VENDREDI	14	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Fête de la Musique
VENDREDI	14	VENERIEU	LGV	Fête de la gare
SAMEDI	15	MORAS	COOPERATIVE SCOLAIRE	Fête de la Musique
SAMEDI	22	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert Choral
VENDREDI	28	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
JUILLET				
DIMANCHE	07	MORAS	7^{ème} Compagnie Airsoft 38	Ventrigrisse
SAMEDI	13	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Vente de pain
DIMANCHE	28	MORAS	ACCA	Vente pain, foyesse
AOÛT				
MARDI	13	ST HILAIRE de BRENS	EFS	Don du sang
DIMANCHE	25	MORAS	CCAS	Vide grenier
SAMEDI	31	ST HILAIRE DE BRENS	CCAS	Fête de l'été
SEPTEMBRE				
OCTOBRE				
SAMEDI	05	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Choucroute Loto
SAMEDI	05	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Soirée musique et chanson
SAMEDI	12	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	12	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
VENDREDI	18	ST HILAIRE DE BRENS	LE PETIT BRENS	Soirée année 70 ou 90
SAMEDI	26	MORAS	C3B Auto Sport	Repas dansant
NOVEMBRE				
SAMEDI	02	ST HILAIRE DE BRENS	Entente sportive	Diots
DIMANCHE	10	MORAS	SOU DES ECOLES	Diots et gratins

LUNDI	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 11 novembre
DIMANCHE	17	ST HILAIRE DE BRENS	ACCA	Boudins, tripes, sabodets
SAMEDI	23	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Spectacle comique
DIMANCHE	24	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Marché de Noël
SAMEDI	30	MORAS	CCAS	Repas des Anciens
DECEMBRE				
DIMANCHE	01	MORAS	CCAS	Braderie de jouets
SAMEDI	07	MORAS	ACCA	Vente de boudins
DIMANCHE	08	MORAS	ACCA	Vente de boudins
VENREDI	20	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël

REGLEMENT LOCATION SALLE DES FETES

1 / Réservation

La salle des fêtes est louée à partir du samedi matin et doit être impérativement libérée et nettoyée pour le dimanche en fin d'après midi.

Les clés seront remises par la secrétaire de mairie le vendredi matin précédant la location entre 8h et 12h.

Un état des lieux sera fait en présence du locataire avant signature du présent règlement.

La restitution des clés se fera en mairie le lundi entre 8h30 et 12h30.

Les visites (traiteur, famille, locataire) sont possibles sur rendez-vous au 04 74 90 70 62.

La salle ne peut être en aucun cas sous louée.

2/ Equipement

La salle est prévue pour accueillir 180 personnes assises (capacité maximum autorisée).

La salle est équipée de 38 tables, 180 chaises, et vaisselle pour 180 couverts.

La cuisine est équipée de 2 réfrigérateurs, un four, un caisson de réchauffage, une plaque de cuisson, un lave-vaisselle...

Un téléphone est à disposition dans la grande salle pour prévenir les secours (Pompiers = 18 / Police secours = 17 / SAMU = 15).

3/Tarifs

Habitants de Moras : 370€ pour une location par an, ensuite 470€

Extérieurs : 960€

½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras : 150€

Cautions :

- 1500€ pour couvrir les détériorations aux bâtiments matériel y compris le limiteur de décibels,
- 150€ pour couvrir les frais de nettoyage de la salle et des abords, le chèque n'étant encaissé qu'en cas de non respect des consignes de nettoyage.
- 500€ pour détérioration ou perte des clés et badges

Pour les associations de Moras une participation aux frais de fonctionnement de 100€ est demandée à partir de la 3^{ème} manifestation dans l'année civile.

4/Conditions de paiement

Toute location ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de location et la remise d'un chèque d'un montant correspondant à 25% de la location. Ce chèque sera encaissé dès son dépôt et le montant conservé en cas d'annulation. Le solde sera réglé à la remise des clés.

5/Assurance

Le locataire devra fournir impérativement, lors du paiement du solde de la location, une attestation de responsabilité civile valide. En cas de non présentation de ce document, le locataire ne pourra occuper les lieux et perdra le montant de sa réservation.

La signature du contrat par le locataire engage celui-ci et la commune est déchargée de toute responsabilité lors de la location.



1^{ère} campagne 2018 du sauvetage amphibiens sur la RD18A à Moras.

Odile Boutin

Depuis plusieurs années, la route départementale entre Moras et Vénérieu est sujette à de nombreux écrasements d'amphibiens lors de la migration saisonnière.

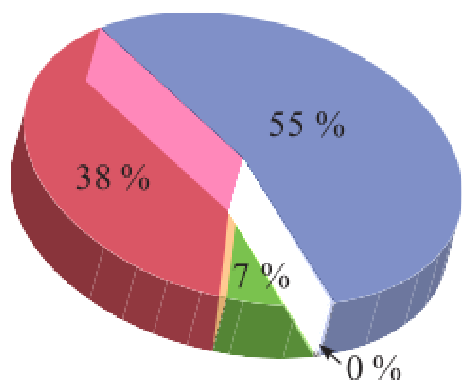
Cette route sépare leur habitat forestier et leur zone de reproduction (lac de Moras). A l'initiative du service du patrimoine naturel du Département et en partenariat avec la LPO Isère, un dispositif provisoire (filet et seaux) a été installé sur l'accotement routier. L'installation du dispositif sur un linéaire de 600m, s'est faite durant deux jours avec l'aide d'une classe de BTS GPN de Lyon et avec plusieurs bénévoles.

Un relevé journalier organisé par les agents du service du Département s'est déroulé de début Février jusqu'à début Avril, avec l'aide des adhérents de l'association de Lo Parvi et des habitants du village.

Au final, 1221 batraciens sauvés : Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Crapaud commun (*Bufo bufo*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), Grenouille verte (*Pelophylax*), Salamandre tachetée (*Salamandra*).

Ce suivi a permis de concilier les enjeux de protection et de sensibilisation grâce à des animations pour le public local (école et habitants) mais aussi pour les agents du département (service des routes et agents du territoire) et les adhérents des associations de protection de la nature locales.

Espérons que cette action se poursuive de la même façon ces prochaines années.



TOTAUX PAR ESPÈCES

Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	668
Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>)	457
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	90
Grenouille verte (<i>Pelophylax sp</i>)	5
Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	1
TOTAL	1221

80 écrasements



Salamandre tachetée



Les petits morassiens ont pu participer au relevé d'un matin.



Les hôtes de nos jardins

Photos d'Isabelle et Christine





J.F. PARNET
2015